



AMBASSADE DE SUISSE
EN BELGIQUE

BRUXELLES 4, le 12 février 1968.

Réf. : ZU/co

RAPPORT POLITIQUE, No 3.

C o n f i d e n t i e l

W. K.

an		16, Rue Guimard			a/a
Datum					
Visa					
EPD		18. MRZ. 1968			
Ref. p. A. 21.31.		<i>Bruxelles</i>			

Monsieur Willy S p ü h l e r,
Président de la Confédération,
Chef du Département Politique fédéral,
B e r n e.

Les querelles linguistiques belges.

Monsieur le Président de la Confédération,

La Belgique a une population de plus de neuf millions d'habitants. La densité - trois cent-deux personnes au mètre carré - est la plus forte d'Europe. On pourrait imaginer que cette nation, qui n'a pas changé de nom depuis l'antiquité (César parle déjà des Belges qu'il considère, avec les Helvètes, comme les plus barbares des Gaulois) aurait eu le temps de constituer un corps social solide et éprouvé. Il n'en est rien. La Belgique continue à être un amalgame dont les composants ne sont pas soudés entre eux. Flamands et Wallons ne se sont jamais vraiment compris. On peut même affirmer aujourd'hui qu'ils éprouvent une violente aversion réciproque. Les Flamands sont les plus nombreux et ont le plus fort taux de natalité. Ils occupent dans le nord du pays les régions d'Anvers, d'Ostende et de Gand, le Limburg, une partie du Hainaut. Ils sont catholiques, très pratiquants et leur austérité dans certaines régions ne laisse pas de rappeler quelque peu l'Espagne. Est-ce la marque de Philippe II? L'exercice de la religion catholique est plus tempéré en Wallonie.

Les différences de tempérament entre Flamands et Wallons ont provoqué bien des divergences au cours de l'histoire. Aujourd'hui on parle plus spécialement du conflit

4 Kupp.

./...



linguistique. Il est évident que l'affrontement des langues joue un grand rôle, mais l'antagonisme a des racines beaucoup plus profondes. Si l'on parle si souvent du conflit linguistique c'est parce que les Flamands sont sensibilisés sur ce point. En effet, de 1830, année où la Belgique a pris naissance, jusqu'en 1898, la seule langue officielle était le Français et les Flandres ont souffert de cette situation. Aujourd'hui la séparation des langues est un fait consommé; elle est appliquée dans l'enseignement et l'administration et les Flamands veillent à ce qu'elle soit strictement observée. Le flamand se rapproche beaucoup du hollandais, mais dans les campagnes il comporte de nombreux dialectes qui le déforment considérablement. Les flamingants tiennent néanmoins à ce que leur idiome vernaculaire jouisse des mêmes droits et de la même considération que le français. Ils n'ont pas d'appui extérieur dans leur action, les Hollandais ne la soutenant nullement. D'ailleurs Belges et Hollandais ne s'aiment pas. La Ville de Bruxelles est mixte; tous les écrits adressés au public, même privés, y sont toujours écrits dans les deux langues. Quant aux Wallons ils connaissent eux aussi un parler dialectique qui du latin s'est développé parallèlement au français. Il diffère de cette dernière langue dans une mesure analogue à celle des anciens patois romands mais est encore largement utilisé. Outre ces parlers, existe encore le bruxellois qui est un langage à base française mélangé de flamand et d'un peu d'espagnol. Il se trouve que de nombreux Flamands sont passés en Wallonie dont ils ont entièrement adopté l'esprit. Les émigrés de date récente sont désignés par les Flamands du nom méprisant de "fransquillons". La répartition linguistique en Belgique est la suivante : flamand : 55,4%; français : 32,7%; bilingue : 11,2%.

Les revendications des Flamands ont aussi des

./...

motifs d'ordre social. Les Flandres, autrefois pauvre contrée de paysans et de pêcheurs, ont accédé à l'opulence avec, notamment, les développements portuaires et l'industrialisation. La population s'enrichit et augmente. Elle a pris conscience de sa force. Simultanément la Wallonie, notamment dans les régions des charbonnages qui ont beaucoup perdu de leur importance, s'est appauvrie. Le taux de la natalité est fortement en baisse; les mineurs posent des problèmes sociaux difficiles. Il résulte de ces proportions nouvelles que les Flamands en sont venus à réclamer avec insistance des avantages qu'autrefois ils sollicitaient timidement. Il faut reconnaître, et les francophones ne le contestent pas, que la partie française de la Belgique a jadis opprimé les Flandres. Elle a appliqué au pays tout entier sa langue et son mode de vie. Jusqu'à la dernière guerre, la langue flamande était méprisée comme elle l'était d'ailleurs déjà du temps de Charles-Quint. Dans l'administration, dans l'armée, le français donnait seul accès aux charges de quelque importance. De ce fait les Flamands étaient privés du droit de vote qui était réservé aux citoyens ayant une certaine situation. Les Flamands n'avaient pas la force de protester mais la rancune s'accumulait en eux. C'est à leur revanche que nous assistons aujourd'hui. Elle atteint tous les milieux. C'est une véritable explosion de régionalisme à retardement qui semble bien anachronique aujourd'hui dans le pays qui veut abriter la capitale de l'Europe. Aucun domaine n'y échappe, pas même celui de l'Eglise. On vient d'en avoir la preuve étonnante par la prise de position de l'évêque de Bruges, Mgr De Smedt, qui, rompant avec les usages d'obédience ecclésiastique, a fait, à un moment particulièrement inopportun pour le gouvernement, une déclaration fracassante au sujet de l'université de Louvain. Cette université est le centre de l'abcès de la querelle linguistique actuelle. Fondée en 1425, elle n'a cessé au cours de cinq

siècles de maintenir sa renommée universelle. Grâce à Erasme, qui la fréquenta, elle a toujours bénéficié d'une réputation d'humanisme, d'équilibre et de sagesse. Elle a attiré sans cesse des étudiants de toutes les parties de l'Europe et maintenant, prise dans le feu du fanatisme, elle est réclamée par les Flamingants en propriété absolue. Actuellement, l'université, soumise au pouvoir organisateur de l'épiscopat, bénéficie de ce fait d'un statut exceptionnel. Elle échappe à la loi scolaire imposant l'enseignement dans la langue de la région du pays. Les cours y sont donnés dans les deux langues. Les Flamands entendent supprimer cette exception et leur slogan est "Walen buyten", soit bouter les Wallons hors des Flandres. Pourtant les 23.513 étudiants se répartissent à peu près moitié moitié sur les cours en français et en néerlandais. En ce qui concerne la fréquentation étrangère, on compte, pour l'année académique 1967-68, 2434 étrangers représentant 84 pays. Les Suisses sont au nombre de 35. Chacun sait que le transfert en Wallonie de la section francophone non seulement coûterait des milliards, mais engagerait les étrangers qu'attire le prestige de Louvain à aller étudier ailleurs. C'est pourquoi en 1966 l'épiscopat en tant que pouvoir organisateur s'était unanimement prononcé pour le statu quo. La situation a brusquement empiré depuis la rétractation de Mgr De Smedt qui a déclaré qu'il s'était grossièrement trompé en 1966 et que, fidèle au sol de sa Flandre natale, il était d'avis maintenant que les francophones devaient quitter l'Alma Mater.

Les conséquences de cette prise de position sont graves : le parti social-chrétien flamand stimulé par cette déclaration a brûlé les étapes; des interpellations ont eu lieu à la Chambre mettant le gouvernement en demeure de prendre une décision immédiate en vue de la séparation

./...

linguistique à l'université de Louvain. Il va de soi que le gouvernement Van den Boeynants, qui pourtant était respecté pour le bon travail qu'il a fourni pendant vingt-deux mois, ne pouvait pas prendre parti immédiatement dans cette querelle sans s'exposer aux foudres de l'un ou de l'autre. D'ailleurs les membres du gouvernement, sauf ceux qui relèvent du parti social-chrétien flamand, étaient tous en faveur du maintien de la section française de Louvain. Sur vingt-trois ministres, quinze étaient pour le maintien de la situation actuelle. C'est sur cet écueil, les ministres dissidents ayant menacé de démissionner, que le gouvernement est tombé.

J'ai assisté à la Chambre des représentants (députés) aux interpellations qui ont précédé la chute du Cabinet. Le débat m'a paru assez calme et même terne, mais ce qui était impressionnant, c'était la charge d'animosité que l'on pouvait discerner dans de brèves interruptions chargées de colère. Il ne s'agit pas de simples divergences linguistiques, sociales ou politiques. La rivalité entre Flamands et Wallons est en train de tourner à l'aversion. Cette situation pourra-t-elle se régulariser? - Les modérés font appel au bon sens, le Cardinal Suenens à la charité chrétienne. Pour l'instant sans succès apparent. Dans plusieurs églises la lecture de sa lettre pastorale apaisante a provoqué hier la sortie ostentatoire de fidèles flamands. On espère néanmoins que le temps calmera les passions.

Pour l'instant, deux solutions sont considérées comme possibles : ou la reconduction du gouvernement démissionnaire - mais on ne voit pas comment il amadouerait les chrétiens-sociaux-, ou la dissolution des Chambres et de nouvelles élections. En ce moment, le Roi poursuit ses

./...

- 6 -

consultations. Il constitue le seul élément du pouvoir qui ne soit pas contesté d'un côté ou de l'autre. Il est heureux qu'il détienne la puissance exécutive mais on ne voit guère comment il pourrait gouverner si la crise se prolongeait dans un climat passionnel du moment que toutes ses décisions doivent être approuvées par un ministre.

La morale de cette affaire attristante est que des querelles entre groupements ethniques d'un même pays, pour anachroniques qu'elles soient, n'en sont pas moins extrêmement dangereuses. Elles peuvent commencer insidieusement, la braise peut couvrir longtemps sous la cendre, mais il suffit d'une étincelle pour propager l'incendie.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la Confédération, l'assurance de ma haute considération.

L'Ambassadeur de Suisse :

